



Mémoire présenté au Comité permanent de la condition féminine

Étude sur l'idéologie antiféministe

12 décembre 2025

Les questions concernant le contenu de ce rapport doivent être adressées à :

Nathan Durham
Gestionnaire, Affaires publiques
Ingénieurs Canada
nathan.durham@ingenieurscanada.ca
613.232.2474, poste 265

Aperçu

Ingénieurs Canada remercie les membres du Comité permanent de la condition féminine de la Chambre des communes d'avoir entrepris l'étude sur l'idéologie antiféministe. Nous vous proposons le présent mémoire pour offrir un point de vue national sur le rôle que la discrimination et l'hostilité envers les femmes ont joué dans l'histoire de la profession d'ingénieur, ainsi que sur les façons dont Ingénieurs Canada et les 12 organismes de réglementation provinciaux et territoriaux du génie œuvrent à construire une profession sécuritaire, inclusive et accueillante.

Ce sujet est particulièrement important pour la profession d'ingénieur. Le 6 décembre 1989, un homme, motivé par la haine des femmes, a tué 14 femmes à l'École Polytechnique de Montréal. Ce féminicide reste gravé dans la mémoire de notre pays aussi bien que dans la mémoire collective de la profession d'ingénieur. Au cours des décennies qui ont suivi, la profession d'ingénieur a réalisé des progrès considérables pour devenir accueillante et inclusive pour toutes et tous. Malgré les progrès réalisés, il reste encore du travail à faire.

La création d'une profession d'ingénieur accueillante et inclusive

[L'initiative 30 en 30](#) d'Ingénieurs Canada s'efforce de faire passer le pourcentage d'ingénieres nouvellement titulaires de permis d'exercice à 30 % d'ici 2030. L'initiative est soutenue par des champion.ne.s dans tout le pays, des rapports sur les mesures, une conférence annuelle, ainsi que la création et le partage de ressources pour les ingénieurs et les employeurs du secteur du génie. En outre, Ingénieurs Canada a collaboré avec des consortiums de recherche tels qu'[Engendering Success in STEM](#). L'organisme est également membre du Comité sur les femmes en génie (WiE) de la Fédération mondiale des organisations d'ingénieurs (FMOI).

Dans le cadre de l'initiative 30 en 30, Ingénieurs Canada effectue le suivi du nombre d'ingénieres nouvellement titulaires s'identifiant comme des femmes. En 2024, la proportion d'ingénieres nouvellement titulaires s'identifiant comme des femmes était 21 %. Selon le plus récent [Rapport national d'enquête sur les effectifs](#) d'Ingénieurs Canada, « L'effectif féminin est de 52 103 membres, ce qui représente 15,8 % de l'effectif national total en 2024 (une hausse par rapport à 15,4 % en 2023). »

Les employeurs d'ingénieurs jouent également un rôle important dans la création d'une profession plus accueillante et inclusive. Le réseau de champion.ne.s 30 en 30 d'Ingénieurs Canada a mis au point un document d'orientation intitulé « [Changer la culture des employeurs d'ingénieurs](#) ». Ce guide propose des étapes concrètes que les employeurs peuvent suivre pour réduire les préjugés sexistes et favoriser l'inclusivité dans la profession d'ingénieur.

À propos d'Ingénieurs Canada

Ingénieurs Canada est l'organisme national constitué des 12 organismes provinciaux et territoriaux de réglementation du génie qui sont chargés de délivrer les permis d'exercice aux 330 000

ingénieurs du pays. En tant que seul porte-parole national de la profession d'ingénieur, notre organisme travaille et collabore depuis longtemps avec le gouvernement fédéral afin d'éclairer et d'élaborer des lois, des règlements et des politiques.